

AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	24 avril 2020	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)	X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Procédure de nomination des représentants des groupes étudiants	Point 2.1
---	--------------

Responsable du dossier Représentant-es des groupes étudiants	Signature	Date 2020-03-12
--	-----------	--------------------

Préparé par **Ugo Horel**

Cet avis d'inscription concerne un contrat que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

DOCUMENTS ANNEXÉS

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS

SI CE DOSSIER EST CONFIDENTIEL VEUILLEZ EN PRÉCISER LES MOTIFS

Synthèse du dossier

La nouvelle politique no 37 de l'UQÀM a été entérinée par toutes les instances nécessaires en décembre 2019. Le nouveau Comité Institutionnel en Matière d'Environnement (CIME) fait l'objet d'une nouvelle composition modifiant grandement la proportion de représentation étudiante. Les représentants étant maintenant réduits à trois (3), la méthode traditionnelle de nomination d'une personne étudiante représentant les groupes étudiants et d'une personne étudiante nommée par association facultaire ne peut plus fonctionner efficacement.

RÉSOLUTION XXXX-XX-XXXXX

Attendu que la représentation étudiante est essentielle au bon fonctionnement et à l'accomplissement des mandats du Comité Institutionnel en Matière d'Environnement;

IL EST PROPOSÉ QUE le comité à la vie étudiante

RECOMMANDE aux services à la vie étudiante de poursuivre la nomination d'une personne représentante et d'une personne substitut provenant des groupes étudiants auprès du comité institutionnel en matière d'environnement;

RECOMMANDE la nomination des deux (2) autres postes de représentation étudiante au CIME relève des associations étudiantes facultaires.